



Bulletin d'adhésion 2020 à Equi'Tey

Nom : Prénom :

Pour les anciens adhérents, remplir ci-dessous uniquement si changement :

Adresse :

Mail : @

N° de téléphone : Né(e) le : Nom du cheval :

En cas d'urgence

Personne à prévenir : Son N° de téléphone :

Cette personne doit connaître le lieu exact de résidence de votre cheval, et être à même de rapatrier votre cheval sous sa responsabilité.

Si cette personne ne remplit pas les conditions ci-dessus, vous autorisez Equi'tey à faire appel à un professionnel du transport de chevaux pour le rapatriement de votre animal. Cette prestation sera à votre charge.

Adresse EXACTE du lieu de résidence de votre cheval :

Assurance

Conformément à la loi de 1984 modifiée en 1992 relative aux associations sportives et activités physiques, EQUI'TEY vous informe que la randonnée équestre entre dans le cadre des activités à risques. La participation aux activités d'EQUI'TEY exige donc que chaque membre soit assuré individuellement pour les risques encourus. EQUI'TEY accepte votre adhésion à condition que vous souscriviez aux points suivants (à cocher) :

- Je certifie **avoir pris connaissance de la charte** du randonneur Equiliberté, disponible sur le site de l'association.
- Je reconnais **avoir été informé(e) de l'obligation de m'assurer**, conformément à l'article L.321-4 du Code du sport, pour la pratique des activités physiques à risque en général et celle de l'équitation en particulier (dommages causés à moi-même, aux tiers, aux chevaux et autres biens).
- Je **m'engage à fournir une attestation, copie de licence ou tout document attestant de la validité de mon assurance pour la pratique de l'équitation d'extérieur** dans les conditions énoncées ci-dessus au jour de mon inscription et pour la durée de mon adhésion à EQUI'TEY (vérifiez si votre RC habituelle couvre l'ensemble des risques. Par ailleurs vous pouvez être assuré(e) par une RC incluse dans une carte de pratiquant (Equiliberté, FFE, ...).

*Les cavaliers mineurs non accompagnés de leur tuteur légal doivent se munir de **l'autorisation parentale** dûment complétée. Le port du casque est obligatoire pour les cavaliers mineurs et fortement recommandé pour les cavaliers majeurs.*

Droit à l'image / Collecte des données personnelles

L'association dispose d'un fichier informatique recensant les données fournies par les adhérents qui y ont consentis. Ce fichier a pour finalité la gestion des activités de l'association. Seuls les membres du Conseil d'Administration de l'association ont accès à ces données. Elles sont conservées 5 ans après la fin de l'adhésion. Toute personne ayant fourni des données personnelles dispose d'un droit d'accès, de portabilité et de rectification, conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée, et ce par simple courriel à l'adresse suivante : association@equitey.net.

Le cavalier ou ses accompagnants sont susceptibles de faire l'objet de prises de vues lors des activités de l'association. Toute personne acceptant la captation cède irrévocablement à l'association le droit d'exploiter son image à des fins d'information et de promotion des activités de l'association sur son site internet ou tout support existant ou à venir sur le territoire français. Toute personne s'opposant à cela doit en informer l'association par courriel.

Cotisation 2020

- Cotisation annuelle : 30€
- Cotisation annuelle -18ans : 20€
- Cotisation à partir du 1^{er} Août : 15€

Fait à : Le : Signature :